

RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018

Présents : Roger BEISSEL, bourgmestre ; Marcel MOUSEL, Carlo RAUS, échevins ; Guy BINGEN, Yves GAFFINET, Michèle HANSEN-HOULLARD, Carlo HEUERTZ, Enza HOFFMANN-CARBONI, Claudio MONGELLI, conseillers.

Absents : Claude AREND, Aloyse SCHILTZ, conseillers.

1) Correspondance

Le bourgmestre Beissel annonce que la police grand-ducale a averti la commune de Frisange qu'ils vont encore augmenter les vols en hélicoptère, suite aux cambriolages récents.

2) Questions écrites au collège échevinal

Il n'y a pas de questions écrites.

3) Discussion et vote du budget rectifié 2018 et du budget 2019

Le bourgmestre Beissel explique au conseil communal que quelques adaptations ont encore dû être faites au courant de la semaine. Suite à la demande du conseiller Arend lors de la dernière séance, l'article concernant les honoraires d'experts a été augmenté de 10.000€.

Le boni définitif s'élève donc à 92.699,91€.

Les questions concernaient le site de recyclage et l'externalisation (outsourcing) de cette charge à une entreprise externe.

Le bourgmestre explique que la gestion des déchets devient de plus en plus compliquée et les collaborateurs du centre de recyclage doivent suivre de plus en plus de formations ; cependant le personnel disponible ne suffit plus afin de garantir un bon service aux habitants.

Dans le futur une entreprise externe, le Centre de Coordination National (CCN), va gérer le site. Les anciens responsables du site seront réintégrés dans l'équipe de l'atelier communal.

Le bourgmestre Beissel indique que les frais concernant les travaux de réfection de la canalisation de la Wisestrooss à Hellange (320.000 €) et de la Schoulstrooss (290.000 €) sont nécessaires afin de garantir le bon fonctionnement de la gestion des eaux usées. Pour le réaménagement de la rue "Um Buerbiert" à Hellange les dépenses pour 2019 s'élèvent à 535.000 €.

Le conseiller Gaffinet s'intéresse aux dépenses prévues pour le CGDIS - Corps grand-ducal d'incendie et de secours (170.000€).

Le bourgmestre Beissel explique que la commune devra pour l'instant encore s'occuper des bâtiments et de la gestion (réparations) des véhicules des pompiers ; mais que ces frais seront remboursés à la commune après la signature de la convention avec le CGDIS.

L'échevin Raus insiste que l'établissement de ce budget a comme but l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la commune de Frisange et il remercie tous les participants pour la bonne collaboration.

Le bourgmestre Beissel demande ensuite le conseiller Heuertz de commenter le budget en sa fonction de président de la commission des finances.

Le conseiller Heuertz explique que la commission n'a pas critiqué le budget dans son ensemble, mais elle propose au collège échevinal de revoir tout de même les taxes poubelles. Pour l'instant la commune fait un bénéfice dans le domaine des déchets. Ceci n'a rien à avoir avec l'idée que les taxes devraient simplement couvrir les frais.

Le montant de 250.000€ pour des frais imprévus pour l'acquisition d'immeubles semble un peu bas.

Le bourgmestre Beissel demande à la commission des finances de revoir toutes les taxes communales et de faire des propositions au collège échevinal.

La somme pour l'acquisition d'immeubles est si basse du fait que le collège échevinal n'a pas d'achat en vue.

La conseillère Hansen-Houllard annonce qu'elle va, en tant que représentante du parti CSV, voter contre le budget 2019 et ceci pour les raisons suivantes :

- La CSV ne voit toujours pas de concept en ce qui concerne la rénovation du château à Aspelt, laquelle coûtera 4.4 millions d'euros.

- Elle est d'avis que l'installation d'un container pour agrandir la maison relais n'est pas un investissement durable.
- La construction et le soutien de construire des logements sociaux fait défaut.
- Des concepts énergétiques font également défaut.
- Finalement aucun montant pour la rénovation du château d'eau à Hellange est prévu au budget 2019.

Le conseiller Gaffinet et le conseiller Bingen (LSAP), se rallient aux remarques de Madame Hansen-Houllard du partie CSV. Pour eux, ce budget n'est pas assez « durable » et ils vont donc aussi voter contre le budget 2019.

Le bourgmestre Beissel prend en considération ces remarques, tout en expliquant que le site du château d'Aspelt va devenir un lieu de rencontre destiné à des fins culturelles, comme par exemple des expositions et autres évènements organisés par les « Schlassfrënn », les « Geschichtsfrënn » ou autres associations.

La mise en place des containers pour la maison relais est devenue nécessaire afin de pouvoir réagir le plus vite possible et pour ainsi garantir aux parents que chaque enfant aura sa place.

Le bourgmestre rassure l'opposition que la création des logements sociaux sera entamée le plus vite possible. Il est vrai que l'ancien presbytère à Aspelt ne sera pas transformé mais par contre il sera démoli pour faire place à un nouveau projet de logements sociaux et à une nouvelle crèche.

En ce qui concerne le château d'eau, l'échevin Raus explique que la commune attend la réponse du Ministre de la Culture en ce qui concerne les subsides éventuels.

Finalement le bourgmestre Beissel annonce qu'une réunion d'information concernant les différents projets en cours sera organisée pour tous les citoyens de la commune de Frisange fin janvier 2019.

Les votes

- Vote du budget rectifié 2018 : unanime

- Vote du budget 2019 : 6 voix pour,
3 voix contre,
0 abstention.

Le détail de la discussion budgétaire peut être suivi sur notre site internet www.frisange.lu dans la vidéo du conseil communal du 19/12/2018.

4) Présentation du projet de la nouvelle maison communale

Sur notre site internet, vous trouvez d'amples informations concernant la nouvelle maison communale à Frisange :

<http://www.frisange.lu/fr/Pages/Projet-de-la-nouvelle-mairie.aspx>



Les fonctions principales de ce projet seront notamment :

- l'élaboration d'une nouvelle maison communale,
- le parking devra être couvert,
- l'aménagement des accès,
- la création d'une place publique.

Dans la nouvelle maison communale, les bureaux suivant seront à prévoir :

- Biergercenter,
- Recettes,
- Relations publiques,
- Secrétariat communal,
- Collège échevinal,
- Salles de réunion,
- Service technique,
- Archives,

- Office social,
- Salle des Commissions communales.

Actuellement, l'administration emploie 14 personnes. Le futur bâtiment sera conçu pour accueillir de 35 à 40 employés, en fonction de la croissance démographique de la commune de Frisange.

Le parking couvert accueillera :

- le parc automobile communal,
- les emplacements pour les employés communaux et les visiteurs,
- le parking pour personnes à mobilité réduite,
- les emplacements véhicules électriques (avec des bornes de charge).

Le parking devra accueillir entre 50 et 70 véhicules.
Un garage à vélos d'une capacité minimale de 25 est prévu.

La place publique du village :

- devra faciliter et organiser les flux des visiteurs du complexe communal,
- sera le centre du village de Frisange,
- fonctionnera comme point de rencontre des habitants,
- devra être une place aussi « verte » que possible.

Les différentes phases :

- Phase de programmation : 07/01/2019 - 15/03/2019
- Constitution de la Maîtrise d'œuvre (ingénieurs, paysagiste, commodo - incommodo...) : 07/01/2019 - 15/03/2019
- Début de la phase APS (Avant-Projet Sommaire) : 15/03/2019 - 30/03/2019
- Début de la phase APD (Avant-Projet Détaillé) : 01/04/2019 - 01/08/2019
- Autorisations, soumissions et projet d'exécution : 01/09/2019 - 15/02/2020
- Début des travaux (phase 1) : 01/03/2020
- Déménagement : 15/07/2021
- Début des travaux (phase 2) : 15/09/2021
- Réception finale : 15/07/2022

Le budget

Les coûts de construction net: 6,50 millions d'euros (hors TVA).

Budget global (y compris les honoraires techniques, les expertises): 9,00 millions d'euros (TVA comprise).

L'échevin Mousel précise que le projet est tout à fait transparent et que peu de communes organisent une procédure d'appel d'offres.

5) Questions orales au collège échevinal

Suivant l'échevin Raus, le commissariat de police à Roeser devrait fermer ses portes dans le cadre d'une réorganisation des commissariats au Grand-Duché. Il est prévu de le transférer à Bettembourg et plus tard à Dudelange. Monsieur Raus propose que la commune communiquera son désaccord avec la fermeture de ces bureaux ; surtout dans un temps où il est de plus en plus important que la police réagit vite. En plus la commune de Frisange a pour l'instant des interlocuteurs directs à Roeser et l'agent municipal a une relation étroite avec les agents.

L'échevin Raus propose au conseil communal de signer une résolution lors de la prochaine réunion.

Le conseiller Gaffinet remercie le collège échevinal d'avoir organisé une visite auprès de la maison relais et il demande de faire pareil pour les autres projets communaux en cours, afin de mieux suivre l'évolution de ces projets.

Le bourgmestre Beissel félicite cette idée.

Le prochain conseil communal aura lieu le 30 janvier 2019 à 17h00.

Les dates des prochaines séances du conseil communal en 2019 :

Janvier	Mercredi	30/01/2019	17h00
Février	Mercredi	27/02/2019	17h00
Mars	Mercredi	27/03/2019	17h00
Avril	Mercredi	24/04/2019	17h00
Mai	Mercredi	29/05/2019	17h00
Juin	Mercredi	26/06/2019	17h00